



Royaume du Maroc

Secrétariat d'Etat auprès du Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, chargé de l'Eau et de l'Environnement

Département de l'Environnement

Stratégie et Plan d'action National du Centre d'Echange d'Information sur la Diversité Biologique

Rapport définitif
Décembre 2009



Sommaire

1	Introduction	6
2	Processus d'élaboration de la stratégie	6
3	Le diagnostic	6
3.1	L'échange de l'information dans la convention sur la diversité biologique.....	6
3.2	La stratégie nationale de biodiversité.....	8
3.3	Genèse et évolution du CHM	9
3.3.1	Etapas de création du CHM.....	9
3.3.2	Les obstacles	10
3.3.3	Procédures de gestion du CHM	10
3.3.4	Activités menées dans le cadre du CHM	11
3.3.5	Coopération.....	11
3.4	Structure et contenu du CHM	11
3.4.1	Interface graphique	12
3.4.2	Structure du contenu	13
3.4.3	Langues du portail.....	14
3.4.4	Mécanisme de recherche	14
3.4.5	Ouverture de compte dans le portail	14
3.4.6	Feedback et assistance	14
3.4.7	Syndication	15
3.5	Statistiques des visites.....	15
3.5.1	Statistiques des visites et des visiteurs	15
3.5.2	Statistiques de visite des pages	16
3.5.3	Sources de trafic	16
3.6	Evaluation et attentes des utilisateurs du CHM	17
3.6.1	La connaissance du CHM	18
3.6.2	La fréquentation du CHM.....	18
3.6.3	L'évaluation des principales rubriques	18
3.6.4	La contribution à l'édition du CHM	20
3.6.5	Les attentes particulières des enquêtés	21
3.7	Diagnostic stratégique du CHM.....	21

3.7.1	Synthèse de la confrontation du CHM avec la stratégie nationale de biodiversité et les recommandations de la CDB	22
3.7.2	Analyse SWOT	23
4	stratégie de gestion du CHM.....	24
4.1	L'objectif global.....	24
4.2	Les objectifs spécifiques.....	24
4.2.1	L'axe « Organisation, réglementation et coopération ».....	24
4.2.2	L'axe « Contenu »	25
4.2.3	L'axe « Promotion, Formation et sensibilisation »	27
4.2.4	L'axe « Ressources humaines et financières »	28
5	Plan d'action de gestion du CHM	29
	Annexe : Questionnaire sur le CHM du Maroc	32

Préambule

La convention sur la diversité biologique stipule dans son article 18, paragraphe 3 la création d'un mécanisme d'échange d'information sur la biodiversité par les pays Parties afin de promouvoir et faciliter la coopération technique et scientifique. A cet effet, le Maroc a mis en place un centre d'échange d'information en 2004 sous forme d'un site web en coopération avec le Programme des Nations Unies pour l'Environnement et financé par le Fonds Mondial de l'Environnement.

Par ailleurs, la décision IX/30 de la 9^{ième} conférence des parties à la convention relative à la coopération scientifique et technique et mécanisme du centre d'échange, encourage les parties à prendre, selon qu'il convient, les mesures pour établir les mécanismes nationaux de centres d'échange solides et durables. Parmi ces mesures, la formulation d'une stratégie nationale de mise en œuvre du mécanisme du centre d'échange, de préférence sous la forme d'une stratégie et un plan d'action nationaux relatifs à la diversité biologique, à partir des besoins connus.

C'est dans la perspective de mise en œuvre de ladite décision que le Maroc a entamé l'élaboration de sa stratégie nationale du centre d'échange d'information sur la biodiversité et ce avec l'appui du point focal national de la Belgique dans le cadre du projet de renforcement des capacités des points focaux des pays partenaires de la Belgique.

Ce document propose une stratégie basée sur un diagnostic des conditions et démarche de l'élaboration du centre d'échange d'information sur la biodiversité et sur l'analyse et évaluation de ce centre.

Acronymes

CDB	: Convention sur la Diversité Biologique.
CHM	: Clearing House Mechanism (Centre d'Echange d'Information).
CNB	: Comité National de la Biodiversité.
CSS	: Cascading style sheets.
Doc	: Document word.
FEM	: Fonds Mondial de l'Environnement.
HCEFLCD	: Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification.
IAV	: Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II.
INRA	: Institut National de la Recherche Agronomique.
IRScNB	: Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique.
ONG	: Organisation Non gouvernementale.
PDA	: Personal digital Assistant (assistants personnels numériques).
Pdf	: Portable document format.
PNUE	: Programme des Nations Unis pour l'Environnement.
PTK	: Portable toolkit.
RSS	: Really simple syndication, rich site summary ou RDF site summary.
SPANNA	: Association de la Protection des Animaux et de la Nature.
SPANB	: Stratégie et Plan d'Action National de la Biodiversité.
XHTML	: eXtensible Hyper Text Markup Language.
XML	: eXtensible Markup Language.
Xls	: Suffixe de fichier tableur de Microsoft Excel.
SWOT	: Strengths (Forces)- Weaknesses (Faiblesses)- Opportunities (Opportunités)- Threats (Menaces).

1 INTRODUCTION

L'objectif du CHM est multiple, à savoir, faire connaître et diffuser l'état d'avancement de la mise en œuvre de la CDB, mais au-delà, le CHM se veut comme un site de convergence, de rencontre qui doit faciliter la communication, la coopération et la collaboration la communauté scientifique, les départements ministériels, les ONGs, les groupements professionnels et ce , sur le plan national et international.

Le CHM est conçu pour être aussi une vitrine nationale qui met en exergue autant les richesses que les efforts déployés dans le domaine de la biodiversité et l'état d'avancement de la mise en œuvre de la CDB. Un travail considérable est fourni par différents départements et experts indépendants qui ont élaboré des études exhaustives à l'échelle nationale sur la biodiversité qui souvent demeurent inaccessibles pour des raisons multiples qu'il convient de capitaliser et d'en faciliter l'accès à travers le CHM.

Les avantages du CHM sont :

- Fournir des données facilitant la prise de décision ;
- Favoriser un accès plus rapide aux connaissances existantes ;
- Encourager la communication technique et scientifique ;
- Collecter de nouvelles informations sur la biodiversité ;
- Contribuer à une mise œuvre plus efficace de la convention.

Etant donné la multitude des intervenants et la nature de l'outil CHM, à caractère fédérateur, il est indispensable de bâtir une stratégie et un plan d'action national pour la gestion efficace et efficiente du CHM.

2 PROCESSUS D'ELABORATION DE LA STRATEGIE

Le processus d'élaboration de la stratégie de gestion du CHM-Maroc, objet du présent rapport, est composé des étapes suivantes :

1. L'identification des référentiels qui serviront au diagnostic du CHM ;
2. La description du CHM actuel ainsi que la mesure de l'audience du site web sur une période de 2 ans et une analyse des attentes d'un échantillon d'utilisateurs ;
3. Le diagnostic stratégique sur la base du référentiel constitué de la convention sur la diversité biologique et la stratégie nationale sur la biodiversité ;
4. La formulation de la stratégie de gestion du CHM.

Les trois premières étapes sont regroupées dans le chapitre « Diagnostic », et la quatrième dans le chapitre « Stratégie de gestion du CHM ».

3 LE DIAGNOSTIC

3.1 L'échange de l'information dans la convention sur la diversité biologique

Les objectifs de la convention sur la diversité biologique (CDB) sont la conservation de la diversité biologique, l'utilisation durable de ses éléments et le partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques, notamment grâce à un accès satisfaisant aux ressources génétiques et à un transfert approprié des

techniques pertinentes, compte tenu de tous les droits sur ces ressources et aux techniques, et grâce à un financement adéquat.

La CDB accorde un intérêt particulier à l'échange d'information, notamment dans ses articles 17 et 18, vu le rôle que peut jouer l'information et la communication dans la connaissance des éléments de la diversité biologique et des avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques.

Les mécanismes nationaux de centres d'échange représentent l'outil fondamental pour la communication de l'information et la gestion des connaissances.

La neuvième Conférence des Pays Parties à la CDB a encouragé les parties à prendre, selon qu'il conviendra, les mesures ci-après pour établir les mécanismes nationaux de centres d'échanges solides et durables (Paragraphe 2 de la décision IX/30):

(a) Si elles ne l'ont pas encore fait, désigner un correspondant national pour le mécanisme du centre d'échange possédant une expertise pertinente, dans les meilleurs délais possibles, afin de coordonner et de mettre en œuvre le mécanisme national de centre d'échange, comme de demande le paragraphe 7 de la décision II/3 ;

(b) Formuler une stratégie nationale de mise en œuvre du mécanisme du centre d'échange, s'il y a lieu, de préférence sous la forme de la stratégie et du plan d'action nationaux relatifs à la diversité biologique à partir des besoins connus ;

(c) Faire de leurs mécanismes nationaux de centre d'échange un moyen clé pour la mise en œuvre et l'examen de leurs stratégies et plans d'action nationaux relatifs à la diversité biologique ;

(d) Créer des liens entre le mécanisme national du centre d'échange et les réseaux existants, dans toute la mesure du possible, et créer des mécanismes d'échange d'informations avec les bases de données nationales pertinentes en utilisant, si possible, des critères bien définis, pertinents et ouverts ;

(e) Mettre en place une structure nationale, selon qu'il convient, pour coordonner la création du mécanisme du centre d'échange comme par exemple un comité directeur interinstitutionnel qui réunirait des organisations œuvrant dans le domaine de la diversité biologique ;

(f) Mobiliser et allouer des ressources pour renforcer les capacités institutionnelles pour la mise en œuvre du mécanisme national de centre d'échange et en étayer les opérations ;

(g) Définir les rôles et responsabilités concernant la collecte, l'examen, et la diffusion des informations, la gestion du contenu du site Internet et les activités de vulgarisation ;

(h) Identifier les sources d'information pertinentes sur la diversité biologique au niveau national et les promouvoir par le biais du mécanisme national du centre d'échange et, si ce n'est pas déjà fait, fournir d'abord de l'information de base sur les personnes ressources nationales et sur la diversité biologique au pays ;

(i) Encourager l'utilisation du mécanisme national de centre d'échange en tant qu'outil de dialogue avec la société civile, les principaux groupes et les parties prenantes ;

(j) Rendre également le site web du mécanisme national de centre d'échange disponible dans les langues nationales ou locales, si possible et selon qu'il convient, et diffuser tout

le matériel ministériel au niveau national, y compris aux communautés autochtones et locales, dans les modes de présentation et les langues pertinents ;

Les recommandations citées ci-dessus délimitent d'une manière précise et pertinente le rôle des mécanismes nationaux d'échange, et met en évidence l'articulation entre les stratégies nationales de la diversité biologique, les CHM et les objectifs de la CDB.

On pourrait par conséquent considérer que ces recommandations constituent une base appropriée pour une stratégie de gestion du CHM alignée aux objectifs de la CDB.

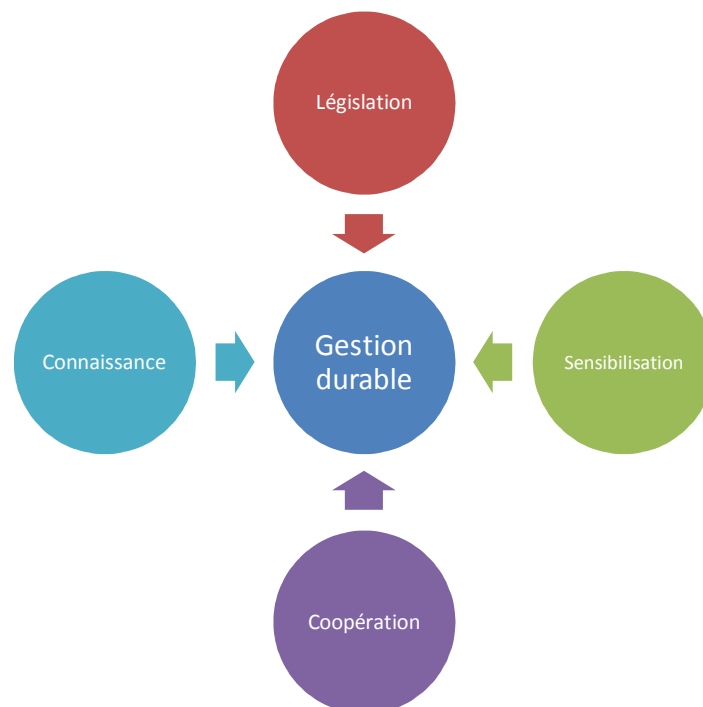
3.2 La stratégie nationale de biodiversité

Conscient de l'importance stratégique de la biodiversité dans le développement socio-économique durable du Maroc, et pour honorer son engagement vis-à-vis de la CDB, le Maroc a mis en place une stratégie et plan d'action national visant la protection de son patrimoine biologique en vue de sa conservation et son utilisation durable.

Cette stratégie s'articule autour de 5 objectifs stratégiques :

1. Gestion rationnelle et utilisation durable des ressources biologiques ;
2. Améliorer les connaissances sur la diversité biologique ;
3. Sensibilisation et l'éducation ;
4. Législation et les institutions ;
5. Coopération internationale.

Sachant que la gestion rationnelle et l'utilisation durable des ressources biologiques représentent la finalité de la stratégie, on pourrait considérer que les autres objectifs concourent à l'atteinte de cette finalité selon le diagramme ci-dessous.



On pourrait également affirmer que la communication et l'échange de l'information, notamment par le biais du CHM-Maroc constituent le liant entre les quatre objectifs :

- La communication contribue à la vulgarisation et la diffusion des textes et règlements, ainsi que toutes les mesures incitatives envisagées;
- Les synergies recherchées à travers la coopération internationale ne peuvent avoir lieu qu'à travers une communication et échange d'information efficaces ;
- La communication et l'échange des informations permettent de diffuser la connaissance sur éléments de la diversité biologique, résultant de la recherche scientifique et la capitalisation des bonnes pratiques ;
- Et enfin, la sensibilisation et l'éducation n'ont de sens qu'à travers des supports de communication et d'échange d'information.

Cette interprétation révèle la place stratégique du CHM-Maroc dans l'atteinte des objectifs stratégiques en terme de diversité biologique au Maroc.

On conclut des deux sous-titres précédents, que les recommandations de la conférence des parties de la CDB et la stratégie nationale sur la biodiversité constituent le référentiel approprié pour le diagnostic du CHM-Maroc et la définition de la stratégie de gestion de ce mécanisme.

3.3 Genèse et évolution du CHM

3.3.1 Etapas de création du CHM

Nous pouvons résumer la création du CHM national du Maroc en trois étapes suivantes :

1. Collecte les données et recherche de toutes les informations existantes sur la biodiversité à l'échelle nationale et conception et développement du CHM ;
2. Consultation du Comité National de la Biodiversité pour discuter et bâtir l'architecture et le contenu du CHM ;
3. Utilisation d'une nouvelle technologie de l'information, le PTK (portal toolkit).

Etape 1: Collecte des données et recherche de toutes les informations existantes sur la biodiversité à l'échelle nationale et conception et développement du CHM.

La première étape était déterminante et cruciale, caractérisée par la collecte des données et la recherche de toutes les informations existantes sur la biodiversité à l'échelle nationale, et par la conception et développement du CHM national.

Etape 2: Consultation du comité national de la biodiversité pour discuter et bâtir l'architecture et le contenu du CHM.

La première version ainsi créée a été présentée au comité national sur la biodiversité (CNB) le 11 juillet 2002 comme une plate forme de discussion et pour susciter les réactions des membres.

L'objectif principal de la consultation des membres du comité était d'arrêter l'architecture du CHM, son contenu (données) et d'examiner les aspects afférents aux droits d'auteur. Il a été proposé de constituer un sous comité émanant du CNB pour examiner l'architecture et le contenu du CHM et de formuler des propositions pour l'amendement de la première version du CHM.

Le sous comité, ainsi créé, a tenu plusieurs réunions, lors desquelles les membres ont émis des propositions sur le contenu du CHM, son architecture et sur les droits d'auteurs,

et à la lumière desquelles une nouvelle architecture a été établie par l'équipe du projet et examinée par le sous comité. La nouvelle configuration du CHM a recueilli un consensus général de la part du CNB.

Cette étape était fondamentale pour l'appropriation du CHM par le sous comité, et plus tard par le comité national de la CDB.

La nouvelle version a été lancée officiellement sur internet le 9 avril 2004 lors d'un atelier national pour la présentation de la stratégie nationale sur la biodiversité, du plan d'action national sur la biodiversité, ainsi que le CHM du Maroc. C'est à cette date que le CHM Maroc est officiellement né.

Etape 3: Utilisation d'une nouvelle plateforme de gestion de contenu, le PTK

Le Maroc a adopté une nouvelle structure et une nouvelle charte graphique. Le nouveau site inclut des facilités techniques pour la mise à jour et la possibilité de télécharger différents documents. Cette transformation s'est effectuée grâce à une formation en Belgique du Point Focal national du CHM et ce dans le cadre de la coopération avec la Belgique. Le CHM ainsi créé est hébergé à l'IRScNB dont l'adresse est <http://ma.chm-cbd.net>.

3.3.2 Les obstacles

Le CHM a rencontré plusieurs obstacles pendant et après sa création. Ces obstacles peuvent être résumés dans les points suivants:

- Les partenaires ont été peu sensibilisés à la création du CHM ;
- Difficulté d'accès aux données et à l'information disponible ;
- Difficulté de mise à jour des informations ;
- Insuffisance en moyens techniques (informatiques en l'occurrence) ;
- Absence d'une stratégie et d'un plan d'action national pour le CHM

3.3.3 Procédures de gestion du CHM

La phase suivante de la mise en place du CHM Maroc a été axée sur la définition des modalités et procédure de gestion et d'alimentation du CHM et la structuration du CNB qui ont fait l'objet d'un atelier national tenu le 11 novembre 2005 à Rabat.

La définition de la procédure de gestion est passée nécessairement par la structuration du comité. Un grand débat a été mené entre les membres du comité. Deux propositions ont été discutées:

- Organisation du comité selon l'architecture du CHM;
- Organisation du comité autour des six thèmes de la Convention sur la diversité biologique à savoir: la biodiversité forestière, la biodiversité marine et côtière, la biodiversité des zones humides, la biodiversité agricole, la biodiversité des montagnes.

A l'issue de ce débat, la deuxième proposition a recueilli le consensus du comité. Les membres du comité ont proposé en conséquence de s'organiser de la manière suivante:

- Le Département de l'agriculture s'est proposé d'être le chef de file du thème relatif à la biodiversité agricole (Département de l'Agriculture, IAV Hassan II, INRA, etc., constituent les membres).

- Le Département de la Pêche Maritime est le chef de fil du thème relatif à la biodiversité maritime et côtière, avec notamment l'Institut National de Recherche Halieutique;
- L'Association de la protection des Animaux de la Nature (SPANNA) est la chef de fil de la rubrique sensibilisation, communication et l'éducation;
- Le Département de l'Enseignement Supérieur est chargé de la rubrique "recherche"
- Le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et la Lutte contre la Désertification est le chef de fil pour la biodiversité forestière, la biodiversité des zones humides, la biodiversité des aires protégées et la biodiversité des montagnes.

3.3.4 Activités menées dans le cadre du CHM

- Après le lancement officiel du CHM, l'équipe a organisé des ateliers régionaux à travers le Royaume qui avaient pour buts d'assurer une meilleure diffusion et appropriation des produits réalisés dans le cadre du projet et de susciter l'intérêt et l'engagement des différents partenaires au niveau régional et local, tant pour la mise en œuvre de la stratégie et le plan d'Action National pour la Conservation et l'Utilisation Durable de la Biodiversité que pour l'alimentation et l'utilisation du CHM. Les partenaires locaux ont manifesté leur besoin à mettre en place leur CHM régional pour pouvoir mettre en valeur les ressources locales et régionales en matière de biodiversité et les efforts déployés pour sa conservation.
- Le Maroc a organisé avec le partenariat et l'appui financier et technique de la coopération de la Belgique, un atelier de formation sous régional à la faveur des partenaires potentiels des pays du Maroc, l'Algérie et la Tunisie.
- Célébration de la journée Internationale de la biodiversité le 22 mai de chaque année.

3.3.5 Coopération

Dans le cadre de la coopération entre le Maroc et la Belgique en matière de renforcement des capacités humaines et le transfert des technologies, le Point Focal National du CHM a bénéficié de plusieurs formations à l'institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique à Bruxelles. La formation avait pour objectif l'utilisation du PTK.

3.4 Structure et contenu du CHM

Depuis 2007, le Maroc utilise le "CHM portal toolkit" version 2 de la Communauté Européenne (PTK) avec un contenu multilinguistique. Ce logiciel présente de nombreux avantages : il est libre et gratuit ; il permet la mise en place de sites web sans nécessiter d'expertise en matière de programmation ; plusieurs utilisateurs (contributeur, validateur, administrateur, etc.) peuvent contribuer au contenu du site via une interface web (il suffit de posséder un nom d'utilisateur et un mot de passe).

Le CHM Maroc facilite l'accès à l'information relative à la politique de gestion et de conservation, à la diversité biologique nationale, aux sources d'expertises, aux bases de données, etc. Il fournit également des liens vers d'autres Départements ministériels, instituts et organisations et des sites web mondiaux, notamment, celui de la convention sur la Diversité Biologique.

3.4.1 Interface graphique

Toutes les pages du portail sont construites de manière cohérente, fondée sur le même type de modèles pour l'en-tête et le pied de page, un ensemble de portlets qui fournissent un accès rapide aux différentes zones du portail et au contenu variable de la page. Cela donne un aspect consistant à travers l'ensemble du site et offre aux visiteurs une navigation facile.

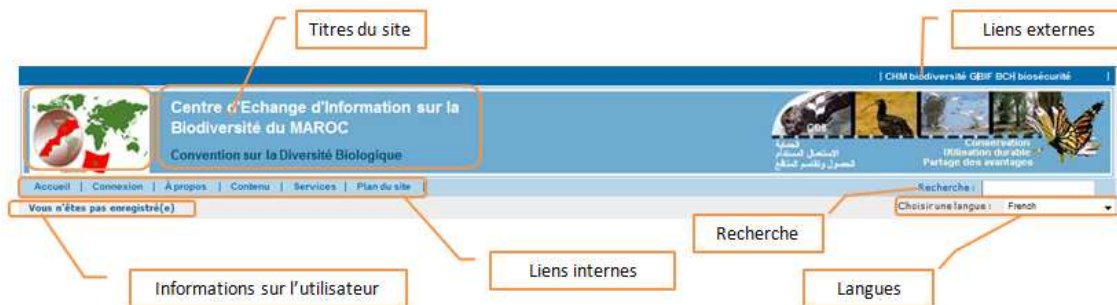
The screenshot displays the website's layout, which is organized into several key sections:

- En-tête (Header):** Contains the site logo, title 'Centre d'Echange d'Information sur la Biodiversité du MAROC', and navigation links such as 'Accueil', 'Connexion', and 'Plan du site'. It also includes a search bar and a language selector set to 'Français'.
- Portlets (Left Side):** A vertical sidebar with categories like 'Convention', 'Nouveautés', 'Réunions et événements', and 'News de la CBD'. It also features a 'Rubriques' section with sub-topics like 'Sensibilisation' and 'Rapports'.
- Portlets (Right Side):** Includes a 'Calendar of Events', 'Année Internationale de la Biodiversité 2010', 'Protégeons Notre Planète', and 'Planteons pour la Planète'.
- Pied de page (Footer):** Displays site statistics (e.g., 'Depuis le 12 2007', 'Nombre de visiteurs : 78.083') and navigation links like 'Accueil', 'Recherche', and 'Accessibilité'.

L'entête est composé de:

- Liste de liens externes vers d'autres sites.
- Logo et titre du site (le logo du portail, le titre et le sous titre).
- Liste de liens internes (accès facile à toutes les importantes pages qui ont une grande pertinence dans le portail).

- Moteur de recherche (la recherche se fait par un texte libre).
- Sélection de la langue.
- L'authentification de l'utilisateur (des informations sur l'état de l'authentification sur le portail).



Les portlets du côté gauche contiennent les sections principales et les rubriques du premier niveau de l'arborescence.

Les portlets du côté droit sont optionnelles. Elles apparaissent sur la première page du portail, mais peuvent être différentes ou absentes sur les autres pages. Ces portlets peuvent contenir des informations et des sources internes ou externes, en liaison avec le contexte de la page où elles se trouvent.

La page centrale, a contenu variable, et dont les informations affichées sont les plus dynamiques.

L'interface graphique a été construite en respectant les règles suivantes:

- L'accessibilité de l'information à tous les utilisateurs (y compris les utilisateurs handicapés), tous les medias cibles (différents navigateurs, PDA et téléphone mobiles, les télévisions, les synthétiseurs vocaux, braille, les interprètes téléviseurs, imprimantes, etc.) et les moteurs de recherche ;
- Respect des normes ergonomiques reconnues selon l'état de l'art ;
- Respect des normes modernes de marquage (XHTML, CSS2, etc.).

Par exemple, pour imprimer une page, l'utilisateur doit simplement appuyer sur le bouton "Imprimer" du navigateur, sans avoir recours au lien "print freindly". La version imprimée ne contient pas les éléments de navigations tels que la bande gauche des portlets et la liste de liens, qui ne sont utiles que lors de la navigation.

3.4.2 Structure du contenu

L'architecture du portail est constituée des rubriques suivantes :

La bannière : Contient des types de donnée spécifiques, accessible à partir de la liste des liens internes situés en tête:

- **Actualités**: Zone dédiée aux nouvelles ;
- **Evénements**: zone dédiée à la publication des événements avec leur durée, lieu et d'autres attributs ;
- **Articles**: Zone qui présente au public des articles sur divers aspects spécifiques ou des expériences dans le domaine de la biodiversité ;

- **Photos:** Collection d'images de la biodiversité décrites par des attributs et des métadonnées ;

Les sections principales: Les sections sont hiérarchisées et contiennent la plupart des informations diffusées par le portail, composé de documents Web, des pointeurs sur les informations internes et des dossiers.

Le Plan du Site : permet d'avoir un aperçu complet sur la structure du portail.

3.4.3 Langues du portail

Le portail est réalisé dans un environnement multilingue : Français, Arabe et Anglais, tant au niveau de l'interface que du contenu. Par défaut, la langue de présentation (Français) est fixée par l'administrateur. Par conséquent, lorsqu'un texte n'est pas encore traduit dans une langue, le texte correspondant dans la langue par défaut du site Web sera affiché. Cela permet aux utilisateurs de savoir que la page est publiée dans le portail, même si elle n'est pas traduite dans leur langue préférée.

3.4.4 Mécanisme de recherche

Le portail offre une fonctionnalité de recherche par un texte libre. La recherche est effectuée sur tous les articles du portail (y compris à l'intérieur des fichiers téléchargés: doc – pdf –XLS, etc.) compte tenu de la langue actuellement sélectionnée. Les résultats de la recherche sont affichés par page. Les plus récents peuvent être affichés en premier à la demande de l'utilisateur.

La recherche peut être effectuée aussi dans le réseau des pays qui utilisent le CHM développé avec le PTK.

3.4.5 Ouverture de compte dans le portail

Les utilisateurs sont encouragés à participer à l'alimentation et l'amélioration du contenu du site par la présentation de nouvelles informations (actualités, événements, récits) qui seront examinées par les administrateurs avant de les publier. Les utilisateurs peuvent également rédiger des commentaires sur les fichiers et documents présentés (ouverts à la discussion) ou poster des messages dans les forums.

Ces interactions ne sont autorisées que pour les utilisateurs ayant ouvert un compte dans le portail. Cette opération est possible grâce au lien "Enregistrez-vous" de la page d'accueil. L'utilisateur est alors invité à fournir les informations demandées (titres, nom d'utilisateur, mot de passe). Le compte est alors immédiatement opérationnel.

3.4.6 Feedback et assistance

Le portail offre la possibilité aux utilisateurs de poser des questions, faire des suggestions à l'administrateur du site, signaler des problèmes techniques ou proposer des améliorations de la plate-forme existante. Cette option est disponible au bas de chacune des pages du portail.

Le feedback est un simple e-mail envoyé à l'administrateur du portail par l'utilisateur pour information et commentaire. Si nécessaire, d'autres contacts seront établis par l'échange d'e-mails entre l'utilisateur qui a posté les commentaires et l'administrateur du portail.

3.4.7 Syndication

Le contenu du portail est automatiquement exporté dans les formats XML (RDF / RSS) et prêt à être utilisé dans le RDF (Agrégateur de flux ou "Harvester"). De plus, les canaux à distance des données sont récoltés sur une base régulière et les titres des nouvelles, événements, etc., sont affichés en divers endroits du portail, y compris la page d'accueil.

"Le bouton orange" est la meilleure façon d'obtenir en local les informations exportées pour une utilisation ultérieure.

3.5 **Statistiques des visites**

L'analyse du trafic généré par le CHM-Maroc a concerné la période allant du 01/01/2008 au 11/09/2009.

3.5.1 Statistiques des visites et des visiteurs

Visites	Pages vues	Pages par visite	Temps moyen	Nouvelles visites
76 076	201 252	2.65	2.22	82.98%

Avec une moyenne de 123 visites par jour sur la période d'analyse, on peut considérer que le CHM draine un trafic respectable¹. Le nombre moyen de pages par visite et le temps moyen des visites reflètent un caractère ponctuel des visites (ce qui est confirmé par le détail du trafic plus loin dans ce titre). Le visiteur type du CHM est majoritairement une personne qui a lancé une recherche sur un moteur de recherche et consulte le CHM de manière ponctuelle parmi les sites trouvés par le moteur de recherche. Cette interprétation est renforcée par le taux élevé de nouvelles visites (83%).



¹ L'audience des top 50 des sites commerciaux et transactionnels varie en général entre 200 milles et 1 million de visites par jour. Cependant pour les sites dont la vocation est similaire à celui du CHM, un niveau de 100 visites reste correct. Néanmoins il aurait été souhaitable que les CHM nationaux affichent leur audience, à l'instar du CHM Maroc, pour le comparer à ces sites confrères de même nature.

La carte ci-dessus montre également que les visites proviennent de tous les pays du Monde avec une dominance, après le Maroc, de la France, la Belgique, l'Algérie, la Tunisie et le Canada.

A l'échelle nationale, on peut remarquer que les visites sont concentrées dans principales villes abritant des universités, comme le montre le tableau ci-dessous.

	Ville	Visites ↓
1.	Rabat	12 563
2.	Casablanca	11 776
3.	Marrakech	9 845
4.	(not set)	1 622
5.	Agadir	874
6.	Meknes	683
7.	Kenitra	357
8.	Tanger	331
9.	Oujda	274
10.	Sale	182

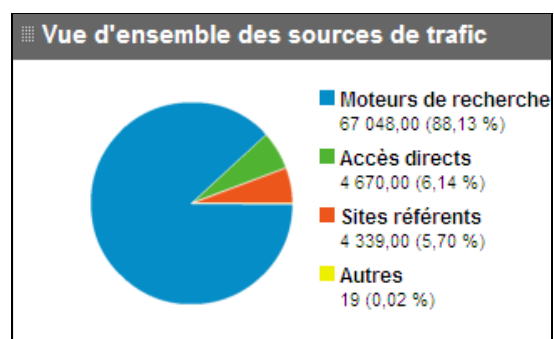
3.5.2 Statistiques de visite des pages

Les huit pages les plus visitées sont listées dans le tableau ci-dessous.

Page	Pages vues
Page d'accueil	8502
La faune et la flore	5670
La faune	3329
Les écosystèmes	2369
La biodiversité dans le monde	2275
Documents de mise en œuvre de la CDB	1701
Les algues	1520
Espèces protégées	1503

3.5.3 Sources de trafic

Les statistiques sur les sources de trafic montrent que les moteurs de recherche représentent 88%. Les accès directs et à partir d'autres sites ne représentent chacun que 6%, comme le montre le graphe suivant.



Le site du département de l'environnement contribue à peine par 1% des visites enregistrées, comme le montre le tableau ci-dessous.

Sources	Visites	Visites (en %)
google (organic)	65 604	86,10 %
(direct) ((none))	4 677	6,14 %
minenv.gov.ma (referral)	726	0,95 %
images.google.fr (referral)	403	0,53 %
search (organic)	401	0,53 %

En revanche ces statistiques montrent que le site est référencé par le moteur de recherche Google de manière très efficace. Ce constat a été confirmé par des tests.

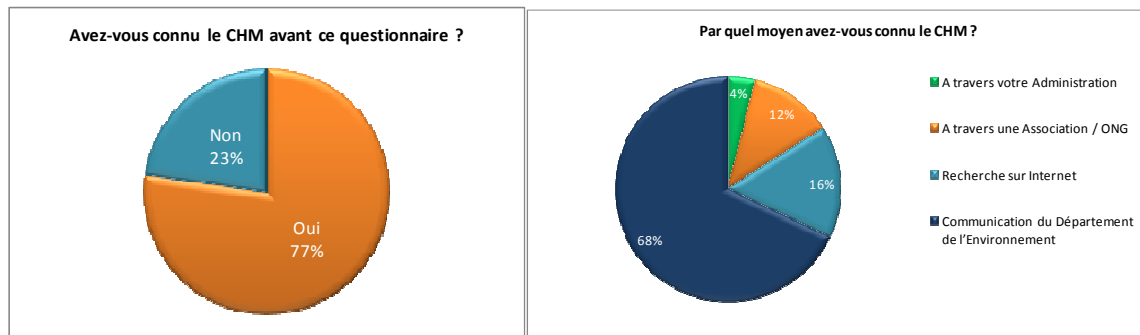
3.6 Evaluation et attentes des utilisateurs du CHM

La consultation des utilisateurs du CHM a été effectuée à travers un questionnaire qui a été diffusé par e-mail et publié sur le CHM-Maroc. Le nombre de questionnaires remplis a atteint 23. Le modèle du questionnaire est présenté en annexe.

Les grandes sections du questionnaire ont été les suivantes :

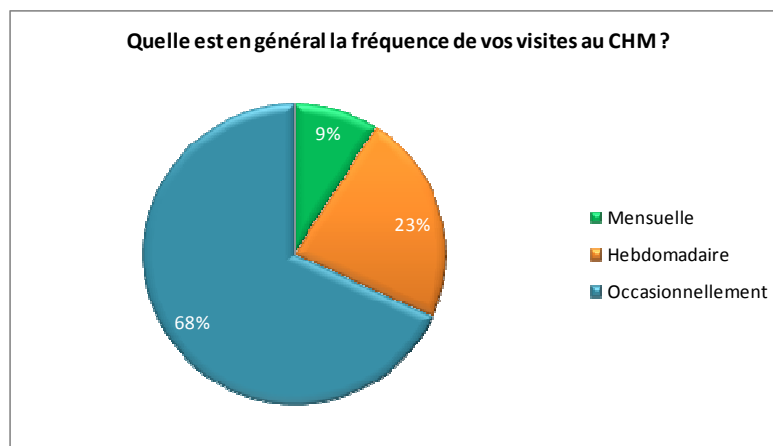
1. La connaissance du CHM.
2. La fréquentation du CHM.
3. L'évaluation des principales rubriques du CHM.
4. La contribution à l'édition du CHM.
5. Les attentes particulières.

3.6.1 La connaissance du CHM



Quatre utilisateurs consultés sur 5 connaissent le CHM-Maroc, dont environ les deux tiers l'ont connu à travers la communication administrative. Par ailleurs, seulement 12% l'ont connu à travers les associations et 16% à travers la recherche sur Internet.

3.6.2 La fréquentation du CHM



Les deux tiers des personnes consultées affirment visiter le CHM occasionnellement. 23% le font à une fréquence hebdomadaire.

Le niveau de fréquentation pourrait être corrélé principalement à l'actualité des informations présentées dans le site. La proportion des utilisateurs qui consultent le site à une fréquence hebdomadaire (23%, qui est un score correct) pourrait expliquer qu'une partie importante du site est dynamique, ce qui les incite à revenir à la recherche de nouveautés. Une analyse plus fine de la pertinence et de l'actualité des différentes rubriques pourrait aider à cibler les efforts afin d'augmenter la fréquentation du site. Cette analyse a fait l'objet de la section suivante.

3.6.3 L'évaluation des principales rubriques

Cette analyse a permis de mesurer trois paramètres pour chacune des rubriques :

- La pertinence de la rubrique par rapport aux besoins et à l'activité de l'enquêté ;
- L'actualité telle qu'elle est perçue par l'enquêté (ou fréquence d'actualisation de la rubrique) ;
- La présentation de la rubrique.

Les enquêtés ont ainsi noté les rubriques selon les trois paramètres précités en utilisant une échelle notation de 1 à 5 (5 étant l'appréciation « Très satisfaisant »).

Pour une meilleure lecture des résultats, un score global sur 100 a été calculé pour chaque rubrique, et pour chacun des trois paramètres, en tenant compte du nombre d'enquêtés ayant attribué chacune des notes de 1 à 5. L'échelle d'appréciation globale retenue est résumée dans le tableau suivant :

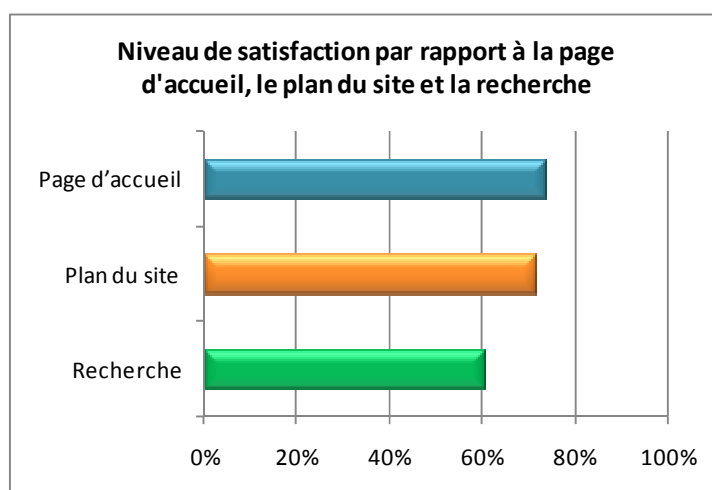
Intervalle	Note	Pertinence	Actualité	Présentation
0 à 49	1	Peu pertinente	A améliorer	A améliorer
50 à 59	2	Pertinente	Satisfaisante	Satisfaisante
60 à 100	3	Très pertinente	Très satisfaisante	Très satisfaisante

L'application de cette échelle de lecture a permis de synthétiser les résultats dans le tableau ci-dessous.

Rubrique	Pertinence	Actualité	Présentation
Convention	3	2	3
Mise en œuvre de la convention	3	3	3
Biodiversité	La faune et la flore	3	2
	Les valeurs culturelles	2	2
	Agrobiodiversité	3	2
	Les écosystèmes	3	2
	Ressources génétiques et l'accès et le partage des avantages	3	2
Gestion et conservation	Espaces protégés	3	1
	Stratégies, plans d'actions et programmes nationaux	3	2
	Projets	2	2
	Education et sensibilisation	3	2
	Recherche	2	1
	Cadre juridique et institutionnel	2	1
	Economie et biodiversité	2	1
	Ecotourisme	3	2
Coopération	Coopération multilatérale	2	1
	Coopération bilatérale	3	1
Informations et liens	Liens utiles	3	2
	Experts et personnes ressources	3	2
	Ressources bibliographiques	3	2

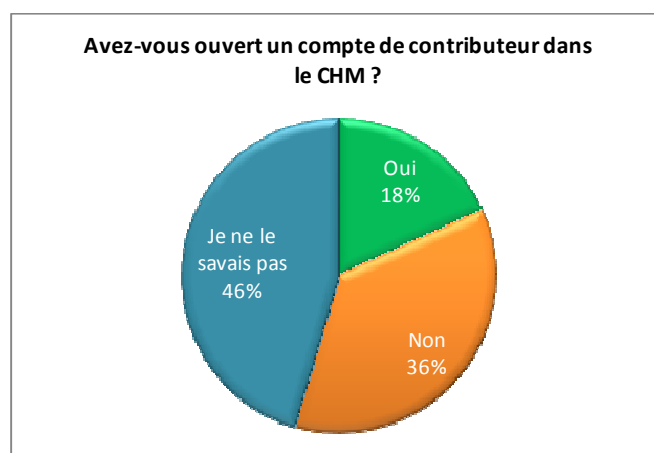
Ce tableau peut être utilisé pour guider et prioriser les actions d'amélioration des rubriques. Ainsi, les rubriques qui nécessitent une amélioration en première priorité sont celles ayant un profil (3,1,1) ou (3,1,2) ou (3,2,1). Ensuite, en deuxième lieu, les rubriques de profil (3,2,2) ou (3,3,2) ou (3,2,3). En dernier lieu peuvent être améliorées les rubriques ayant une note de pertinence de 2.

Les rubriques générales ont été également évaluées et ont donné lieu aux résultats résumés sur le graphique ci-dessous.



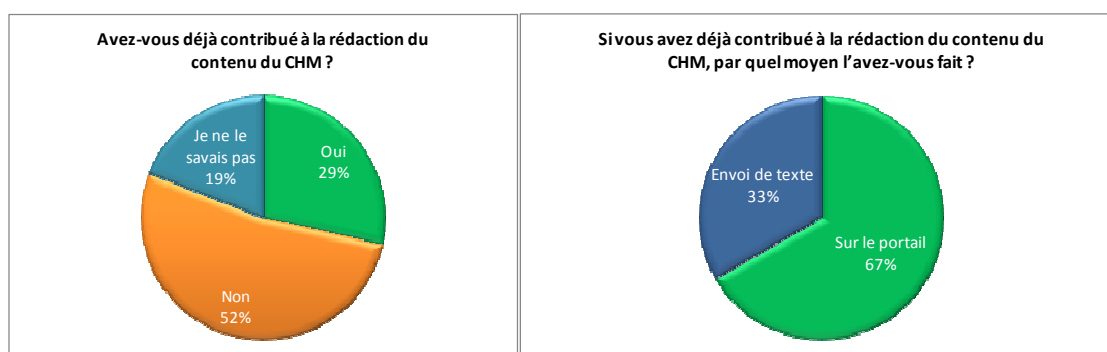
On peut en conclure que les enquêtés sont très satisfaits des rubriques générales, en l'occurrence la page d'accueil qui offre une présentation conviviale et un niveau d'actualité très satisfaisant.

3.6.4 La contribution à l'édition du CHM



Cette section de l'enquête a révélé que presque la moitié des personnes consultées affirment qu'elles n'étaient pas au courant de la possibilité d'ouvrir un compte de contributeur dans le CHM-Maroc. En plus, les deux tiers des enquêtés qui connaissent cette possibilité n'ont pas encore ouvert de compte.

On peut en conclure que le principe de contributeur au contenu n'est pas suffisamment connu ni vulgarisé, ou lorsqu'il est connu, les intervenants n'en sont pas suffisamment sensibilisés.



A la question « Avez-vous déjà contribué à la rédaction du contenu du CHM ? », 29% ont confirmé leur participation et plus de la moitié ont affirmé qu'ils n'ont pas apporté de contribution. La proportion des enquêtés ayant affirmé qu'ils ne savaient pas cette possibilité reste marginale même si elle représente 1 sur 5 personnes.

Un fait important révélé par l'enquête correspond à la grande proportion (67%) de contributions faites directement en utilisant le site web. Ce qui peut être corrélé à la facilité offerte par ce canal. Ce constat confirme les conclusions précédentes qui peuvent se résumer à une bonne qualité technique et ergonomique du CHM-Maroc qui contraste avec un manque de communication sur le site.

3.6.5 Les attentes particulières des enquêtés

Les suggestions faites par les personnes consultées se résument en deux axes majeurs :

1. Le besoin d'une meilleure communication sur le CHM-Maroc, étant donné sa richesse et sa bonne qualité technique ;
2. Le besoin de communiquer, de manière plus spécifique, sur les possibilités offertes par le site en terme de contribution, et la maîtrise des outils de cette contribution.

Liste des principales suggestions

« Le travail fait au niveau de ce site est vraiment formidable, c'est un site très riche d'information, il mérite une grande vulgarisation et une grande médiatisation »

« Une stratégie de communication plus agressive pour impliquer les acteurs et informer l'opinion publique. Des canaux institutionnels devraient être établis avec toutes les composantes de la société (ou leurs représentants) pour asseoir un débat public sur toutes les questions. La confrontation des avis et des points de vues constitueront la base de prise de décisions éclairées et pertinentes »

« Les Responsables du CHM doivent faire des missions dans les pays de la sous-région pour mieux faire connaître le Centre »

« Faire appel à l'aide des techniciens forestiers, et autres services, exerçant sur le terrain, voir même à leur dispenser une formation courte durée pour contribuer positivement dans ledit "observatoire" »

3.7 Diagnostic stratégique du CHM

Comme précisé précédemment, les fondements de la stratégie nationale de biodiversité et la CDB constituent un référentiel approprié pour évaluer le CHM-Maroc.

La description du CHM, l'analyse des statistiques et la consultation des utilisateurs ont permis de dresser un état des lieux qu'il convient de confronter avec le référentiel retenu.

3.7.1 Synthèse de la confrontation du CHM avec la stratégie nationale de biodiversité et les recommandations de la CDB

Cette synthèse, résumée dans le tableau ci-dessous, se base sur les recommandations de la conférence des parties, rappelées au début du présent rapport.

Recommandation	Etat actuel de la situation	Défis et problèmes
(a) Correspondant national pour le CHM	Fait	
(b) Stratégie nationale de mise en œuvre du CHM	Objet du présent rapport	Risque de manque de ressources pour la mise en œuvre de la stratégie
(c) Faire du CHM un moyen clé pour la mise en œuvre et l'examen de la stratégie de biodiversité	Le CHM actuel constitue une source riche en informations servant pour ce but	Manque d'une base d'indicateurs thématiques spatialisés
(d) Liens entre le CHM et les réseaux et bases de données existantes	Partiellement fait	Développement limité de sources spécialisées
(e) Structure nationale pour la coordination des actions des organisations œuvrant dans le domaine de la biodiversité	En cours	Nécessité d'un cadre réglementaire pour accroître l'adhésion des organisations
(f) Mobiliser et allouer des ressources pour le CHM	Partiellement fait	Nécessité de trouver des moyens de financement alternatifs
(g) Définir les rôles et responsabilités	Partiellement fait	
(h) Identifier et promouvoir les sources d'information	Partiellement fait	
(i) le CHM en tant qu'outil de dialogue avec les parties prenantes	Partiellement atteint	
(j) Site web dans les langues nationales et locales	Mis en oeuvre	

3.7.2 Analyse SWOT

Le tableau ci-dessous récapitule les principales forces et faiblesses (internes) du CHM ainsi que ses opportunités et ses menaces. Ces éléments sont à l'origine de la définition de la stratégie du CHM.

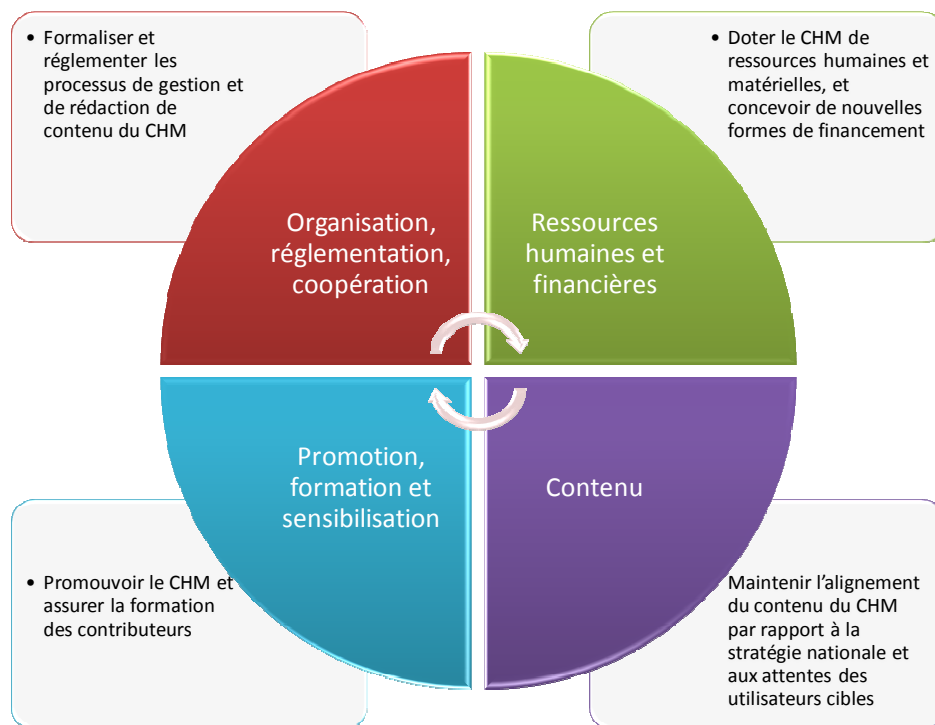
Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Contenu et structure du CHM-Maroc en cohérence avec la stratégie nationale de biodiversité • Utilisation de la plateforme PTK qui a permis une présentation de bonne facture, standard et homogène • Participation des partenaires potentiels locaux à la gestion du CHM • Hébergement du site web mutualisé avec les sites partenaires: bonne bande passante, tâches de maintenance informatique optimisées 	<ul style="list-style-type: none"> • L'unique mode d'accès aux informations et thématique • Communication limitée sur le CHM • Version arabe non encore complète • Manque d'une base de données sur les indicateurs de biodiversité • Manque d'un référentiel des spécialistes en biodiversité • Lenteur dans la création des CHM locaux • Le volet communication et sensibilisation sur la biodiversité n'est pas assez développé • Absence de représentation spatiale des éléments de biodiversité
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Coopération et échange d'expérience avec des partenaires comme la Belgique et les pays arabes • Prise de conscience progressive des populations et des acteurs économiques au sujet des problématiques environnementales, changement climatiques, etc., étroitement liées à la biodiversité • Bon niveau de trafic généré par le site web en 2 ans: possibilité de générer des recettes publicitaires pour le financement du CHM • Notoriété du CHM-Maroc auprès des pays confrères 	<ul style="list-style-type: none"> • L'absence de réglementation des accords pour la gestion et alimentation du contenu par les partenaires conduirait au risque de désengagement en cas de changement institutionnel • Budget et ressources limités pour la gestion et l'alimentation du CHM-Maroc

4 STRATEGIE DE GESTION DU CHM

4.1 L'objectif global

Contribuer significativement à la mise en œuvre de la Convention sur le Diversité Biologique à l'échelle nationale à travers la promotion et la facilitation de la communication, la coopération technique et scientifique entre la communauté scientifique, les départements ministériels, les ONGs, les groupements professionnels et ce, sur les plans national et international.

Cet objectif global peut être décliné sous forme de quatre axes d'orientations stratégiques illustrées dans le diagramme ci-dessous.



Chacune des quatre orientations stratégiques a été traduite en objectifs spécifiques, objet du sous-titre ci-dessous.

4.2 Les objectifs spécifiques

4.2.1 L'axe « Organisation, réglementation et coopération »

Objectif 1.1 : Définir et formaliser les rôles, responsabilités, et processus en terme de gestion et de rédaction du contenu

Il s'agira de définir les rôles et responsabilités pour la collecte, l'examen et la diffusion des informations, la gestion du contenu du site Internet et les activités de vulgarisation.

L'organisation de la production du contenu doit se baser sur trois principales catégories : le comité de gestion du site, les producteurs de contenus (ou contributeurs) et les validateurs.

Il est par ailleurs indispensable de formaliser les procédures et les règles de gestion pour clarifier les opérations et les relations entre les différents intervenants.

Objectif 1.2 : Instaurer un comité directeur interinstitutionnel

Ce comité assurera l'orientation stratégique du CHM et aura la charge de coordonner les opérations de structuration et de production du contenu.

Objectif 1.3 : Définir et formaliser le processus de liaison du CHM avec bases de données nationales et régionales

Ce processus doit couvrir l'identification des sources nationales et régionales et l'établissement des liens aussi bien institutionnels que techniques. Il définira les interfaces entre le secrétariat du CHM et l'institution origine de la source de données et leur mode de fonctionnement.

Objectif 1.4 : Préparer et proposer des textes réglementaires définissant le cadre de l'organisation proposée

Les accords de liaison des sources de données avec le CHM doivent avoir un caractère opposable par la force de la réglementation. La préparation et la proposition de textes réglementaires régissant ces relations constituent le moyen le plus sûr pour obtenir l'adhésion des partenaires et garantir leur engagement durable avec le CHM.

Objectif 1.5 : Promouvoir et renforcer la coopération technique et scientifique

Encourager l'échange technique et scientifique avec les membre du réseau du CHM, afin de partager les bonnes pratiques et les connaissances en terme de gestion du mécanisme.

L'un des aspects importants sur ce volet, correspond à la possibilité de mutualiser les composants techniques du site web et éviter que chaque pays partie fasse son développement spécifique. La coopération avec la Belgique est exemplaire à ce sujet.

Sur le volet scientifique, il est indispensable de stimuler les interactions et synergies entre les communautés s'occupant de la biodiversité (experts techniques, décideurs politiques, groupements professionnels, populations locales) et les institutions. Cet objectif peut être atteint par, notamment :

- L'utilisation plus poussée du forum offert par le CHM Maroc et qui constitue un outil simple et efficace d'expression et d'échange d'informations et d'opinions ;
- L'organisation de rencontres plus rapprochées (de l'ordre du trimestre) afin d'évaluer les réalisations au sein du CHM et planifier les actions à entreprendre lors de la période suivante. Ces rencontres sont de nature à rapprocher les acteurs en instaurant un esprit de dialogue et de concertation.

4.2.2 L'axe « Contenu »**Objectif 2.1 : Ajuster en permanence le contenu du CHM par rapport à la stratégie nationale et aux recommandations de la CDB**

Il s'agira d'atteindre l'alignement du contenu du CHM avec la stratégie nationale et les recommandations de la CDB. Cet alignement devra être maintenu en fonction de l'évolution des orientations stratégiques en terme de biodiversité. Lorsqu'un objectif ou une thématique, comme l'agrobiodiversité par exemple, est placée parmi les premières priorités du pays, le CHM devrait le traduire en adaptant la structure de présentation et en accentuant l'alimentation de contenu dans cette thématique.

Le diagnostic effectué dans le cadre du présent rapport a montré un bon alignement de la structure générale du CHM avec la stratégie nationale. Toutefois, certains thèmes gagneront à être plus développés en fonction de la disponibilité de l'information. A titre d'exemple :

- Les technologies, méthodes et bonnes pratiques qui respectent la biodiversité comme retour d'expérience des projets présentés dans le CHM ;
- Le volet « Education et sensibilisation » devrait également être enrichi par des supports en ligne pour la sensibilisation des acteurs et du public selon une segmentation à étudier ;
- La référence aux spécialistes et experts dans le domaine ;
- Les liens relatifs à l'agrobiodiversité ;
- Les ressources génétiques animales ;

De même que le contenu du CHM gagnerait à être synchronisé avec les dispositions des conventions et des stratégies définies dans les domaines du changement climatique et de la désertification. Cette synchronisation a pour objet de mettre en évidence la relation étroite qui existe entre ces deux problématiques et la biodiversité.

Objectif 2.2 : Développer le contenu du CHM en conformité avec les attentes d'utilisateurs cibles

Le CHM actuel est une banque d'informations très large et diversifiée, et le mode d'accès à ces informations est essentiellement thématique. Tous les visiteurs sont en effet traités de manière identique, comme le seul mode d'accès est thématique. Pour certaines cibles comme les administrations, le petit public, les ONG, etc. ce mode d'accès n'est pas toujours optimal². La réflexion sur d'autres modes d'accès (comme l'accès régional ou chronologique par exemple), voire des pages d'accueil personnalisées par cible de visiteur, pourrait accroître l'intérêt et l'audience du site web.

Ces modes d'accès peuvent être identifiés et définis à travers une étude détaillée de segmentation du public concerné par le site, associée à une analyse plus fine des attentes de chaque cible.

Objectif 2.3 : Ajouter les liens avec les sources de données nationales et régionales et les sites spécialisés

Sur ce volet, il s'agit plus d'assurer en permanence une veille sur toutes les réalisations (bases de données et publications en ligne) liées à la biodiversité au niveau des administrations, des universités et des associations en vue de les référencer sur le CHM.

Objectif 2.4 : Développer d'autres contenus à valeur ajoutée

Le CHM actuel est caractérisé par sa nature à dominante textuelle. Cette forme de présentation est justifiée par la diversité des sujets traités et la complexité des relations qui existent entre eux. Or le domaine de la biodiversité peut être mieux abordé en utilisant d'autres représentations de nature à mieux maîtriser la complexité des relations qui existent entre les éléments de la diversité biologique. Parmi ces modes de représentation, on peut citer les principaux :

² Ce constat peut être confirmé par le temps moyen passé sur le site par les visiteurs qui est de l'ordre de 2 min. La difficulté de retrouver l'information recherchée rapidement peut pousser le visiteur à renoncer.

- La mise en place d'un Système d'Information Géographique (SIG) pour géolocaliser aussi bien les éléments de la diversité biologique que les facteurs de pression qui engendrent des menaces de disparition ou d'envahissement. Les possibilités de croisement et d'interprétations seront plus abondantes et plus intéressantes pour identifier les tendances et aider efficacement dans la prise de décision ; Ce genre d'outil apportera une valeur ajoutée en terme d'exploitation des données, et par ricochet, constituera un produit d'appel pour le partage des données produites par les différents acteurs ;
- La mise en place d'une base de données d'indicateurs sur la biodiversité, qui représente un produit plus simple à utiliser et à croiser avec d'autres données pour produire des informations à valeur ajoutée. La base de données des indicateurs s'articulera parfaitement avec le SIG pour produire des visualisations et des analyses spatiales sur les sujets étudiés ;

4.2.3 L'axe « Promotion, Formation et Sensibilisation »

Objectif 3.1 : Maintenir la version arabe du CHM et la développer au même titre que celle en français

Cet objectif est motivé par le besoin d'encourager l'utilisation du CHM-Maroc en tant qu'outil de dialogue avec la société civile, les principaux groupes et les parties prenantes, en visant les diverses communautés autochtones et locales.

Objectif 3.2 : Référencement et échange de bannière avec des sites drainant un trafic important

Le référencement croisé avec des sites web drainant un trafic important est de nature à améliorer l'audience du CHM. Ce référencement pourrait même être sous forme de bannière que le CHM pourrait placer sur des sites à grande affluence comme le portail maroc.ma, les opérateurs télécom, et toute entreprise affichant sa volonté d'assumer sa responsabilité envers l'environnement. Il s'agira en parallèle de développer un plaidoyer solide en vue d'approcher et de convaincre ces partenaires de l'utilité d'une telle pratique.

Objectif 3.3 : Développer et maintenir un contenu promotionnel

En liaison avec l'objectif 2.4, il s'agira d'identifier et de développer des contenus à caractère promotionnel pour l'amélioration de l'audience du site, comme :

- Une section « Appel d'offres » en liaison directe ou indirecte avec la biodiversité ;
- Un annuaire des spécialistes et experts dans le domaine de la diversité biologique et des domaines associés ;
- Etc.

Objectif 3.4 : Mettre en place un baromètre de satisfaction

A l'instar du questionnaire utilisé dans la présente étude, proposer aux visiteurs une évaluation rapide de leur visite. La base des réponses constituerait une source riche d'indications pour améliorer en permanence la qualité du CHM.

Objectif 3.5 : Développer un programme de formation des contributeurs

En plus des sessions de formation conventionnelle, envisager la mise en place d'une plateforme de e-learning sur le site web du CHM pour assurer la formation à distance de

différents publics aussi bien pour la rédaction de contenu que sur les diverses thématiques de la diversité biologique.

Objectifs 3.6 : Produire des supports de communication

Produire des supports de communication et de promotion du CHM destinés à différentes cibles (brochures, spots radios et télé, etc.)

Objectif 3.7 : Assurer une présence du CHM dans les manifestations et les activités ayant trait à la biodiversité

Assurer une veille événementielle afin de participer aux séminaires, salons, journées mondiales, etc. Il s'agit d'une participation active dans l'animation desdits événements a fin de promouvoir le CHM chez les participants (agriculture, écotourisme, salons touristiques, micro crédit, INDH, etc.).

Une présence assez fréquente auprès des établissements de l'éducation et d'encadrement de la jeunesse (comme les colonies de vacance) serait très efficace pour promouvoir le CHM. Cette promotion devrait nécessairement être accompagnée par le développement de contenu adapté aux différentes catégories de cibles, et de supports de communication.

4.2.4 L'axe « Ressources humaines et financières »

Objectif 4.1 : Concevoir de nouvelles sources de financement du CHM

La mise en œuvre de la présente stratégie nécessitera l'allocation et la mobilisation de moyens humains et matériels. Afin d'élargir les possibilités de financement de la stratégie, il est recommandé de concevoir de nouvelles sources de financement selon un nouveau business modèle basé sur deux solutions majeures :

1. Offrir des espaces publicitaires payants aux annonceurs dont l'activité est liée directement ou indirectement à la biodiversité. Cette solution ne réussira que lorsque le CHM drainera un trafic important, ce qui est tributaire de l'atteinte de l'objectif 3.2
2. Proposer à la vente certains produits du CHM comme des publications, des séries de données, des cartes thématiques, des services d'analyse, etc.

Objectif 4.2 : Renforcer les moyens nécessaires à la production et la gestion de contenu

Mobiliser et allouer des ressources pour renforcer les capacités institutionnelles pour la mise en œuvre du CHM et en étayer les opérations. Ce renforcement doit concerner :

- Les ressources humaines : mise à disposition de cadres et techniciens spécialisés pour assurer la production de contenu et pour la gestion et la maintenance du site ;
- Les moyens matériels pour les besoins de rédaction et production de contenu: Micro-ordinateurs, serveurs de bases de données, caméscope numérique, appareil photo numérique, et scanners.

5 PLAN D'ACTION DE GESTION DU CHM

Le plan d'action proposé, qui s'étale sur 2 ans, est conçu en 4 phases, qui sont les suivantes:

1. Des actions d'organisation et réglementation sur 3 mois;
2. Des actions d'amélioration et de création de nouveau contenu, étalé sur 12 mois;
3. Des actions de conception d'outils de promotion, sur 3 mois;
4. Des actions de mise en place de nouvelles formes d'auto-financement sur 6 mois.

Ce plan d'action est résumé dans le tableau suivant. Il constitue une feuille de route qui pourra être ajustée au fur et à mesure, et pour laquelle il est indispensable d'allouer les ressources nécessaires afin de la concrétiser.

Annexe
Questionnaire sur le CHM du Maroc

Date	
Nom et prénom	
Organisme	
Fonction	
Adresse	
Téléphone	
Adresse e-mail	

QUESTION 1 : Avez-vous connu le CHM avant ce questionnaire ?

- Oui
 Non

QUESTION 2 : Par quel moyen avez-vous connu le CHM ?

- Recherche sur Internet
 Communication du Département de l'Environnement
 A travers votre Administration
 A travers une Association / ONG
 Autre à préciser:

QUESTION 3 : Quelle est en général la fréquence de vos visites au CHM ?

- Hebdomadaire
 Mensuelle
 Occasionnellement

QUESTION 4 : Notez dans le tableau suivant de 1 à 5 les différentes rubriques du CHM par rapport aux critères suivants :

- Pertinence par rapport à vos besoins, à votre activité
- Actualité (ou fréquence d'actualisation)
- Présentation

La note 5 correspond à l'appréciation « Très satisfait ».

Rubrique		Pertinence	Actualité	Présentation
Convention				
Mise en œuvre de la convention				
Biodiversité	La faune et la flore			
	Les valeurs culturelles			
	Agro biodiversité			
	Les écosystèmes			
	Ressources génétiques et l'accès et le partage des avantages			
Gestion et conservation	Espaces protégés			
	Stratégies, plans d'actions et programmes nationaux			
	Projets			
	Education et sensibilisation			
	Recherche			
	Cadre juridique et institutionnel			
	Economie et biodiversité			
	Ecotourisme			

Rubrique		Pertinence	Actualité	Présentation
Coopération	Coopération multilatérale			
	Coopération bilatérale			
Informations et liens	Liens utiles			
	Experts et personnes ressources			
	Ressources bibliographiques			

QUESTION 5 : Noter de 1 à 5 les options suivantes du CHM :

	1	2	3	4	5
Plan du site					
Recherche					
Page d'accueil					

Commentaires sur vos notations au niveau des questions 4 & 5 :

QUESTION 6 : Avez-vous ouvert un compte de contributeur dans le CHM ?

- Oui
 Non
 Je ne le savais pas

QUESTION 7 : Avez-vous déjà contribué à la rédaction du contenu du CHM ?

- Oui
 Non
 Je ne le savais pas

QUESTION 8 : Si vous avez déjà contribué à la rédaction du contenu du CHM, par quel moyen l'avez-vous fait :

- Sur le portail CHM en utilisant mon compte
 En envoyant le texte à publier au Comité National du CHM

QUESTION 9 : En plus du contenu actuel du CHM, quelles autres rubriques pertinentes pour votre activité seraient à ajouter ?

.....

QUESTION 10 : Autres besoins ou commentaires

.....